

Allocution

de Monsieur Sani YAYA

Ministre de l'Economie et des Finances

A l'occasion de la

**Signature d'Accords du Programme d'Urgence d'Appui à
la Réponse à la COVID-19
(PAR-COVID-19) et du projet d'appui aux Investissements
Agricoles des Jeunes (PAIAJ)
entre**

**la Banque Africaine de Développement (BAD),
et la République Togolaise**

Lomé, le 06 Août 2020

**Monsieur le Responsable Pays par intérim du Groupe de la
Banque Africaine de Développement (BAD),
Monsieur le Secrétaire Permanent Chargé des Réformes et des
Programmes Financiers,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique,
Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les professionnels de la Presse,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Monsieur le Responsable Pays, c'est avec un réel plaisir que je viens de signer avec vous, les deux accords du Programme d'Urgence d'Appui à la Réponse à la COVID-19 (PAR-COVID-19) et du projet d'appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ) avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a toujours soutenu le Gouvernement dans sa politique de développement de notre pays.

Le Programme d'Urgence d'Appui à la Réponse à la COVID-19 (PAR-COVID-19) portant sur un montant total de vingt millions (20 000 000) d'Unité de Compte, soit environ 16,5 milliards de francs CFA, est composé d'un prêt du Fonds africain de développement (FAD) pour un montant de 4,9 milliards de francs CFA, d'un don (FAD) pour 4,1 milliards de francs CFA et d'un prêt de la Facilité d'appui à la transition (FAT) pour 7,5 milliards de francs CFA.

Ce financement, sous forme d'appui budgétaire d'urgence, est destiné à soutenir la mise en œuvre du Plan de riposte global du Gouvernement à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les composantes "prêts" sont des prêts à taux concessionnels du Groupe de la BAD et du mécanisme de financement de la Banque destiné aux pays fragiles et en transition et donc sont en phase avec la politique d'endettement du gouvernement.

Monsieur le Responsable Pays par intérim du Groupe de la BAD,

Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de souligner qu'à l'instar de tous les pays, le Togo a pris des mesures idoines très tôt sous la haute impulsion du Chef de l'Etat pour freiner la propagation de la COVID-19. Ces mesures ont eu malheureusement un impact négatif sur l'activité économique et la croissance. En effet, d'après nos premières évaluations, la croissance économique du Togo en 2020 se situerait à 1,3% contre une prévision initiale de 5,5%, avec bien sûr une perte importante et inattendue des recettes fiscales.

C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour saluer l'appui déterminant du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour soutenir les efforts du gouvernement et nous en profitons pour remercier les plus hautes autorités de la BAD pour cet appui déterminant et nous remercions aussi l'ensemble des partenaires pour leur engagement aux côtés du gouvernement et du peuple togolais.

Je disais donc comme vous le savez, le Gouvernement, sous la haute impulsion du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE n'a ménagé aucun effort pour mettre en place

très tôt, des mesures appropriées qui ont permis à notre pays de mieux contenir la propagation de cette pandémie jusqu'à maintenant.

Monsieur le Responsable Pays par intérim du Groupe de la BAD,

Mesdames et Messieurs,

Les efforts du Gouvernement pour contenir les effets de la pandémie l'ont conduit à engager d'importantes ressources pour financer des dépenses imprévues liées à la crise de la covid-19. Ces dépenses ont porté essentiellement sur :

- ✓ l'acquisition du matériel sanitaire pour la prise en charge des personnes infectées par la Covid-19 ;
- ✓ la mise en œuvre des actions visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages en particulier des couches les plus vulnérables à travers les transferts monétaires, la mise en place de laboratoires mobiles, la prise en charge des tranches sociales de consommation d'eau et d'électricité ainsi que l'octroi de crédits aux producteurs agricoles ; etc....
- ✓ le soutien au secteur privé notamment les PME/PMI à travers des mesures d'allègement fiscales, ainsi que les reports des échéances fiscales pour toutes les entreprises qui en exprimeraient le besoin.

Le Programme d'appui à la riposte à la COVID-19 (PAR-COVID-19) du groupe de la BAD vise à contribuer au renforcement de la résilience sanitaire et socioéconomique du Togo à la pandémie du coronavirus. En particulier, il appuiera les mesures de riposte sanitaire prises par le Gouvernement et les efforts déployés pour atténuer les effets socioéconomiques de la pandémie.

La cérémonie de ce jour revêt toute son importance dans la mesure où l'appui budgétaire que nous venons d'obtenir renforcera la capacité de réaction de notre pays contre la Covid-19 et devrait l'aider à le rendre plus résilient face aux urgences de santé publique, mais surtout de combler son déficit en ressources budgétaires afin de faire face aux besoins sociaux de base et de soutien au secteur productif.

Le Programme comporte deux composantes, à savoir l'appui à la stratégie nationale de riposte sanitaire à la COVID-19 ainsi que l'appui à la stratégie nationale d'atténuation des effets socioéconomiques de la COVID-19.

La première composante se décline en plusieurs axes notamment:

- ✓ le renforcement des capacités nationales de dépistage en vue de détecter précocement le maximum de cas et de prendre les mesures requises pour juguler la propagation de la pandémie;
- ✓ le renforcement des capacités de prise en charge des malades sur le plan national ; et
- ✓ enfin le soutien aux mesures de renforcement de la gouvernance institutionnelle et financière de la gestion de la crise.

La deuxième composante quant à elle porte sur :

- ✓ la mise en place des mécanismes de maintien du pouvoir d'achat et de la sécurité alimentaire en faveur des populations les plus vulnérables; et
- ✓ le soutien à la résilience du secteur privé à la crise.

Je me réjouis de la mise en œuvre de ce Programme d'Urgence d'Appui à la Réponse à la COVID-19 (PAR-COVID-19) qui permettra assurément

de renforcer la capacité de dépistage, d'améliorer la couverture nationale en structures d'isolation des malades et d'atténuer les effets socioéconomiques de la crise sanitaire.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Le développement du secteur agricole constitue aussi une priorité du Gouvernement togolais, j'allais dire, c'est aujourd'hui la principale et c'est à ce titre que nous remercions également la Facilité d'appui à la transition (FAT) à travers la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le don d'un million d'UC, soit environ 782 millions de francs CFA destiné à la mise en œuvre du projet d'appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ).

Le projet qui s'étalera sur 2 ans, contribuera au renforcement des capacités des jeunes défavorisés en vue de leur inclusion dans le tissu économique et social de notre pays. Plus spécifiquement, il permettra de faciliter:

- l'insertion d'environ 620 jeunes femmes et hommes défavorisés dont le tiers composé de femmes dans les maillons des chaînes de valeurs agricoles ; et
- l'accès au financement à 530 entreprises des jeunes défavorisés appuyés par l'accompagnement financier de leurs entreprises, dont 30% de femmes.

Les accords qui viennent d'être signés entre le Groupe de la Banque Africaine de Développement et notre pays témoignent, si besoin en était encore de l'intérêt particulier qu'accorde le Gouvernement, sous le

leadership du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, au renforcement des secteurs de la santé, de l'agriculture et surtout au développement économique et social de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Outre ces deux projets, l'accompagnement du Groupe de la Banque Africaine de Développement à notre pays depuis plusieurs années porte également sur le renforcement du cadre institutionnel et le développement économique à travers le financement des projets structurants du PND notamment dans les secteurs de la gouvernance, des finances publiques, du social, du secteur agricole, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, de la protection de l'environnement et des transports. A ce jour le portefeuille de la BAD va au-delà des 300 milliards de francs CFA.

Je voudrais me féliciter des excellentes relations qui existent entre la Banque Africaine de Développement et les autorités togolaises.

Je me félicite également des présents appuis qui s'inscrivent dans la vision du Président de la République et de la politique du Gouvernement, en matière de satisfaction des besoins des populations togolaises.

Monsieur le Responsable Pays par intérim, qu'il me soit permis, au nom du Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE, du Gouvernement ainsi qu'à mon nom propre, de saluer très particulièrement les efforts de votre institution et de ses plus hautes autorités dans l'accompagnement du développement de notre pays.

Je vous remercie